



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

COVID-19

## INFORMATION VOYAGEURS À DESTINATION DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

**Vous venez d'un pays étranger où  
le coronavirus SARS-CoV2 circule activement**

**Vous devez :**

- Vérifier si votre pays de départ figure sur la liste des pays où le virus circule activement ou très activement
- Remplir une attestation sur l'honneur certifiant que vous ne présentez pas de signes de la Covid-19 et que vous n'avez pas rencontré de personnes atteintes de la Covid-19 dans les 14 derniers jours
- Remplir une déclaration sur l'honneur indiquant le motif de votre déplacement
- Vous munir d'un ou plusieurs documents permettant de justifier le motif de votre déplacement
- Vous munir du résultat du test virologique « RT-PCR COVID » datant de moins de 3 jours avant le départ

Les attestations sont disponibles sur <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

**Les enfants de moins de 11 ans  
ne sont pas concernés par ces mesures.**

W-0338-001-2003 – 24 juillet 2020



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



**+33 (0) 800 130 000**  
(appel gratuit)